

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 28 JUIN 2022 A 19H00**

Présents à la séance : 18

L'An Deux Mil Vingt Deux, **le 28 JUIN A 19H00**

Extrait affiché le :  
29 juin 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire  
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**3ème séance 2022**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjointes, M. BREGEOT Claude, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme ELI Emilie, conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Contrat de maintenance  
avec la société A2A.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à Mme RUYER Christine  
Mme ACCILI Micheline à M. RAMBOURG Bernard  
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire  
Mme BENOIT Marie-Hélène à M. CHMIDLIN Stéphane  
M. KIZILDAG Murat à M. COLIN Joël  
Mme DUPONT Virginie à Mme CLANCHÉ Ghyslaine  
Mme TRARBACH Carole à M. BREGEOT Claude  
Mme SCHILLINGER Stella à M. RAMBOURG Bernard

**Absents excusés** :

M. EVRARD Luc  
M. PIERRAT-LABOLLE Julien  
M. BURGER Emmanuel

N° 76/2022

**Secrétaire de séance** : Mme RAIZNER Stéphanie

Monsieur le Maire, détaille le projet de contrat établi par la société A2A de 54520 LAXOU pour la maintenance de l'ascenseur du théâtre municipal et de 2 élévateurs situés dans l'immeuble de l'Espace Nicole Febvre, 13 rue Pasteur.

Le contrat révisable d'une durée de 5 années, à effet du 01 juillet 2022, est proposé la première année aux tarifs annuels de 600 € hors taxes pour les 2 élévateurs et de 1 150 € hors taxes pour l'ascenseur du théâtre municipal.

Ces explications apportées,  
Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal présent et représenté est unanime :

- A accepter le contrat de maintenance proposé par la société A2A de 54520 LAXOU aux tarifs et conditions susdits,

- A autoriser Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document nécessité.

La dépense sera inscrite à la section de fonctionnement du budget communal  
2022.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,